



Jean-Maurice SALEN
né le 16/04/1937

Etudes de Médecine à LYON puis à Lille, Doctorat en 1960, Spécialisation en 1973 (Pneumologie). Chef de service à Mascara, Algérie, 1963-1965, volontaire civil. Médecin assistant, médecin-directeur de sanatorium, dans l'Ain puis dans le Pas de Calais, Praticien hospitalier à Sarrebourg (57) de 1973 à fin 1999. Conseiller municipal de Sarrebourg de 1983 à 2008.

Bénévole à MdM, CASO de Strasbourg, depuis 2001, médecin consultant, RM du CASO de 2004 à 2010, Co-RM jusqu'en 2014, maître de stage (Internes). Délégué régional 2008-2010. Parallèlement Groupe France de 2004 à 2008, responsable du groupe de 2005 à 2008 environ. Référent médical au CASO depuis 2010.

Je poursuis depuis bientôt 15 ans la trajectoire d'un médecin bénévole, avec quelques responsabilités en Délégation et au sein du groupe France. J'ai beaucoup appris sur le socle conceptuel de MdM, je constate que MdM franchit les décennies avec des rides qu'efface l'enthousiasme de tous ses acteurs.

Dynamiser et renouveler l'appétence pour l'engagement bénévole

La Mission France, dans son modèle actuel, est étroitement dépendante de bénévoles retraités, efficaces mais parfois en décalage et avec les salariés et avec des « aspirants » plus jeunes. En un mot il nous semble indispensable de rajeunir non seulement la « façade » mais aussi l'intérieur. Il est bien évident que l'engagement majoritaire des « seniors » résulte de la force des choses mais il nous appartient aussi de rendre plus attractive la vie associative.

Démocratiser la vie des Régions pour la vivifier

Paradoxalement il y a 5 ans, au moment où la « Régionalisation » se mettait en place le renouvellement des Collèges régionaux, passait de 2 à 3 ans, tandis que celui du Conseil d'administration de MdM demeurait bien sûr annuel, par tiers.

Je propose une modification (statuts ou règlement intérieur) harmonisant cet élément essentiel de la vie démocratique. Ainsi une véritable rencontre annuelle entre élus des collèges et « simples bénévoles » serait organisée, avec renouvellement également par tiers, étant entendu que le délégué régional demeurerait élu pour trois ans, renouvelable une fois.

Cette modeste mesure ne pourrait que favoriser la fluidité des personnes et des idées, susciter débats et « vocation » à l'engagement dans la vie interne de notre association.

Aller à l'essentiel !

Qu'il soit bien clair que je ne mésestime pas le rôle primordial des salariés dans notre maison, peuvent en témoigner aussi bien les amis(es) de notre délégation Alsace que celles et ceux du Siège dont j'ai pu apprécier compétence et engagement. Je leur dois beaucoup.

Il demeure que, à juste titre, l'évolution du monde impose à MdM de s'enrichir en compétences nouvelles tandis que, en partie d'ailleurs à cause de la pénurie de cadres bénévoles, la régionalisation et la « complexification » du « Terrain », déterminent des créations de postes, souvent d'ailleurs demandés, avec force, par les délégations elles-mêmes !

Il importe à mon sens – et je pense ne pas être solitaire dans cette interpellation que le siège soit plus attentif à la réalité du terrain en modérant son appétit, pour nouvelles grilles, enquêtes, statistiques, rapports qui ont certes leur intérêt mais dont la chronophage lasse ou rebute les meilleures volontés...à moins que ce soient les plus timides !



Je plaide pour l'innovation en Région, mais ne nous laissons pas étouffer, par une recherche de l'excellence à tout prix...avec diagrammes et camemberts ! Ils ne nourrissent pas toujours celles et ceux qui frappent à notre porte. Je plaide pour repositionner le curseur sur la ligne coût humain-avantages, et **je ne néglige pas, au contraire, le plaider voire l'interpellation vigoureuse**, volet qui fait notre marque de fabrique.

Repenser la gouvernance de la Mission France au niveau du Siège

Il est donc cohérent de repenser la place et le rôle de la Direction de la Mission France, tant vis à vis des RM que des Collèges régionaux et du Siège.

Les bénévoles, l'essentiel des troupes sur le terrain, ne peuvent être considérés comme de simples suppléants. Ils doivent avoir toute leur place et dans l'élaboration et dans la réalisation sur le terrain, dans le respect des prérogatives des acteurs salariés.

En conclusion,

Votez pour moi, c'est prendre un risque : introduire dans le CA de notre belle maison, mémoire, propositions, liberté de parole mais solidarité, poids des ans...mais peut-être sagesse, sagesse qui ne doit pas freiner l'action mais la rendre plus opportune au service de toutes celles et de tous ceux que nous associons à notre « grand œuvre » : un travail de fourmis au service d'une nécessaire Utopie, **ici, là-bas...mais maintenant !**

Merci à vous toutes et tous !

Le 30 mai 2015